

Polynésie française

RAPPORT ANNUEL

La balance des paiements

2004



SOMMAIRE

LES GRANDS TRAITES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNESIE FRANCAISE EN 2004

I - Avant-propos	P 5
II - Remarques liminaires	P 6
III - L'économie de la Polynésie française en 2004	P 7

ANALYSE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

IV - Le compte de transactions courantes	P 10
4-1 Les biens	
4-2 Les services	
4-3 Les revenus	
4-4 Les transferts courants	
V - Le compte de capital	P 22
VI - Le compte financier	P 23
6-1 Les investissements directs	
6-2 Les investissements de portefeuille	
6-3 Les autres investissements	
6-4 Les avoirs de réserve	
VII – Les erreurs et omissions nettes	P 28



Annexe 1 : La balance des paiements de la Polynésie française en 2004	P 29
Annexe 2 : Graphiques des soldes du compte de transactions courantes et du compte financier	P 31
Annexe 3 : Périmètre de déclaration de la balance des paiements	P 32

LES GRANDS TRAITES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE EN 2004

Le solde du compte de **transactions courantes** a été excédentaire de 17 856 millions de F CFP en 2004, soit 3,7 % du PIB ¹, alors qu'il avait été déficitaire de 12 605 millions en 2003. L'amélioration résulte principalement de la réduction de 17 % du déficit des échanges de biens et de l'accroissement des excédents des revenus et des transferts courants de respectivement 9,5 % et 8 %. L'excédent des services s'est en revanche contracté de 7,5 %.

Selon la répartition géographique des échanges de biens de la Polynésie française avec l'extérieur (exportations + importations), 33 % des flux ont été réalisés avec la France métropolitaine, 23 % avec les Etats-Unis et 6 % avec le Japon en 2004.

Le déficit des échanges de *biens*, principal poste du compte de transactions courantes, s'est allégé de 24 870 millions de F CFP en 2004 (- 121 125 millions, contre - 145 995 millions en 2003), sous l'effet conjugué d'une réduction de 14 % des importations, qui avaient été marquées en 2003 par l'acquisition de deux Airbus par la compagnie *Air Tahiti Nui*, et d'une progression de 10 % des exportations.

Le taux de couverture FAB/FAB ² des importations par les exportations, en données douanières, s'est donc redressé, à 13 % contre 10 % en 2003.

L'excédent des échanges de *services* s'est contracté (34 767 millions de F CFP, contre 37 585 millions en 2003), en raison principalement de la diminution de 5 449 millions de F CFP de l'excédent de la rubrique « voyages ».

L'excédent des *revenus* s'est élevé à 53 809 millions de F CFP, contre 49 148 millions en 2003, du fait de l'augmentation de 4 855 millions des rémunérations des salariés, qui constituent l'essentiel des flux recensés à ce poste.

Les *transferts courants* nets de l'extérieur, en provenance essentiellement de la métropole sous forme de transferts des administrations publiques, se sont accrus de 3 748 millions de F CFP, à 50 405 millions.

Contrairement aux deux années précédentes, le **compte financier** a fait apparaître en 2004 des sorties nettes de capitaux (11 863 millions de F CFP).

Créditeur de 5 556 millions de F CFP en 2003, le solde des *investissements directs* est devenu débiteur de 275 millions en 2004, en raison d'une décre de 5 538 millions des investissements de l'extérieur en Polynésie française (617 millions de F CFP en 2004, contre 6 155 millions l'année précédente).

Les *investissements de portefeuille* ont vu leur solde débiteur s'alléger de 6 092 millions de F CFP (- 1 877 millions en 2004 contre - 7 969 millions en 2003), les résidents ayant fortement réduit leurs achats nets de titres émis par des non-résidents (146 millions de F CFP en 2004 après 4 741 millions en 2003).

Contrairement aux deux années précédentes, les *autres investissements*, qui retracent notamment les opérations de dépôt et de crédit, vis-à-vis de l'extérieur, de

¹ PIB 2002 = 479,9 milliards de F CFP

² FAB = Franco à bord

l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), des administrations publiques, du secteur bancaire et des « autres secteurs », ont abouti en 2004 à des sorties nettes (- 9 691 millions de F CFP, contre 13 420 millions en 2003).

Les **erreurs et omissions nettes**, sont devenues négatives, à - 5 910 millions de F CFP, représentant environ 1,2 % du PIB.

<i>En millions de F CFP</i>	Soldes		
	2002	2003	2004
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	769	-12 605	17 856
Biens	-122 039	-145 995	-121 125
Services	29 672	37 585	34 767
Revenus	51 233	49 148	53 809
Transferts courants	41 903	46 657	50 405
COMPTE DE CAPITAL	-107	-101	-83
COMPTE FINANCIER	8 418	11 006	-11 863
Investissements directs	-393	5 556	-275
Investissements de portefeuille	5 004	-7 969	-1 877
Autres investissements	3 808	13 420	-9 691
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-9 080	1 700	-5 910

Répartition géographique des échanges de biens et de transactions courantes (crédits + débits)

Année 2004

(en pourcentage)

	Biens	Transactions courantes
France métropolitaine	33	63
États-Unis	23	7
Japon	6	3
Nouvelle-Zélande	8	4
Australie	5	3
Autres (répart. non disponible)	25	20
Total	100	100

N. B. — Total et France métropolitaine : balance en transactions (notamment, données douanières pour les biens) ; autres partenaires : balance en règlements.



I – AVANT PROPOS

La balance des paiements de la Polynésie française est élaborée sur la base des déclarations effectuées par l'ensemble des établissements de crédit de la place, ainsi que par le Trésor Public, les Forces armées, l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) et l'Océanienne des services bancaires (OSB).

Plusieurs entreprises du secteur marchand, notamment les compagnies aériennes, fournissent également des informations au titre de déclarant direct partiel.

Enfin, le service des Douanes (via l'Institut Statistique de Polynésie française) communique les chiffres relatifs au commerce extérieur.

Il convient de remercier l'ensemble des déclarants pour le travail accompli et tout particulièrement les personnes qui, dans les banques, les entreprises et les organismes publics, ont contribué à l'élaboration de cette balance des paiements.

II – Remarques liminaires

Définition : la balance des paiements est un état statistique présenté sous forme comptable, qui récapitule selon un schéma détaillé les transactions, financières ou non, entre les résidents d'un territoire et les non-résidents au cours d'une période déterminée. Pour la Polynésie française, elle prend en compte l'ensemble des flux entre les résidents de la Collectivité et les non-résidents (l'étranger et le reste de la France¹) sur une période annuelle : opérations sur biens et services, revenus, transferts courants et flux financiers. Les données recensées dans la balance des paiements constituent une source précieuse d'informations pour les différents acteurs économiques de la Polynésie française.

Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a chargé l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) d'établir, conjointement avec la Banque de France, une balance des paiements de la Polynésie française. Sa mise en chantier, en 1998, a répondu à deux objectifs.

Le premier correspond au souhait des autorités de l'État et de la Polynésie française de disposer d'un meilleur éclairage sur les échanges extérieurs. La balance des paiements fournit en effet un indicateur unique pour analyser les relations de la Polynésie française avec l'extérieur.

Le second consiste à mettre l'appareil statistique français en conformité avec la réglementation européenne. En effet, les collectivités d'outre-mer, telle la Polynésie française, n'appartiennent pas au territoire économique de l'Union européenne. Il est ainsi nécessaire de pouvoir isoler leurs échanges au sein de la balance des paiements de la France et donc, en pratique, d'établir leur propre balance des paiements.

Pour ce faire, il a été demandé aux établissements de crédit situés en Polynésie française, ainsi qu'au Trésor Public et à l'Office des Postes et Télécommunications, de rendre compte de tous les paiements qu'ils émettent ou qu'ils reçoivent, entre la Polynésie française et le reste de la France, pour leur propre compte ou pour le compte de leur clientèle. Ces déclarations se sont ajoutées au recensement des opérations réalisées avec l'étranger qu'ils effectuent depuis plusieurs années. Ainsi, la balance des paiements décrit l'ensemble des mouvements financiers et non financiers entre les résidents polynésiens et les non-résidents².

Le présent rapport, publié sous le double timbre de l'IEOM et de la Banque de France, présente les résultats de l'exercice 2004 comparés à ceux de 2003 et de 2002.

¹ Par "reste de la France", il faut entendre la France métropolitaine (y compris la principauté de Monaco), les quatre départements français d'outre-mer, les collectivités d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna, ainsi que la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et la collectivité départementale de Mayotte.

² Rappelons qu'est résidente en Polynésie française, au sens de la balance des paiements, toute personne physique ayant son centre d'intérêt principal en Polynésie française, quelle que soit sa nationalité ou sa situation fiscale. Sont aussi résidentes, les personnes morales pour leurs seuls établissements situés en Polynésie française.

III - L'économie de la Polynésie française en 2004

Le rythme de progression de l'économie polynésienne s'est ralenti en 2004 ; en témoigne l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises¹, + 1,6 % seulement, après + 6,2 % en 2003. La consommation des ménages, un des moteurs essentiels de la croissance, s'est dégradée sur la période : le nombre d'immatriculations de véhicules neufs a diminué de 9,4 %, les importations en valeur ont baissé de 3,6 %² et le chiffre d'affaires du commerce de détail s'est replié de 2,1 %.

L'investissement des entreprises a été atone : l'encours des crédits à l'équipement a diminué de 1,4 % sur un an (42,8 milliards de F CFP en décembre 2004, contre 43,4 en décembre 2003), faisant même apparaître trois trimestres consécutifs de baisse. A l'instar du secteur privé, la commande publique s'est inscrite en retrait : - 68,1 % pour les dépenses de constructions scolaires, - 26,2 % pour celles de la Direction de l'équipement et - 11 % pour celles de l'Aviation civile. Les importations de biens d'équipement professionnels se sont réduites de 19 %³ (28,5 milliards de F CFP en 2004, contre 35,2 milliards en 2003).

Cette morosité s'est exprimée à travers les opinions formulées par les chefs d'entreprises dans les enquêtes trimestrielles de conjoncture de l'IEOM et s'est traduite sur le marché de l'emploi par une contraction de 0,5 % du nombre de salariés déclarés à la Caisse de prévoyance sociale (62 811 en décembre 2004 contre 63 140 un an auparavant). Toutefois, le climat social s'est apaisé par rapport à l'année précédente : le nombre de conflits sociaux est passé de 32 en 2003 à 12 en 2004 et celui des jours de grève de 19.251 à 2.328.

La masse salariale a crû de 3,8% sur l'année (16,3 milliards de F CFP en décembre 2004 contre 15,7 un an plus tôt), sous l'effet de la double revalorisation du SMIG en 2004. Ce dernier, qui était à 105 985 F CFP depuis avril 2002, a été fixé à 110 000 F CFP le 1^{er} mai 2004, puis à 125 000 F CFP le 1^{er} décembre 2004, entraînant des répercussions notables sur les salaires minima de la plupart des secteurs économiques : + 17,9 % pour les banques et sociétés financières, + 14 % pour le commerce, + 6,6 % pour l'industrie, + 5,6 % pour l'hôtellerie et + 1,5 % pour le BTP.

Comme en 2003, aucun signe d'inflation n'a été détecté en 2004. La hausse de l'indice global des prix à la consommation a été contenue à 0,8 % en glissement annuel.

Parmi l'ensemble des secteurs de l'économie, le BTP a connu la situation la plus difficile en 2004. Après une hausse de 9,3 % en 2003, son chiffre d'affaires a régressé de 5,7 % en 2004, subissant le contrecoup de la mise en suspens de la politique de grands travaux d'aménagement de la Collectivité d'outre-mer. De ce fait, l'augmentation de 2,3 % en 2004 des importations de ciment a davantage tenu à un accroissement des stocks qu'à l'activité même.

¹ Données provisoires.

² Hors achat des deux Airbus par ATN en 2003 (17,8 milliards de F CFP).

³ Hors achat des Airbus d'ATN en 2003.

La fréquentation touristique a stagné, avec 211 893 visiteurs en 2004 contre 212 767 l'année précédente, soit - 0,4 %, en raison principalement du repli de 5,7 % du nombre de croisiéristes (environ 46 000 en 2004, contre près de 49 000 en 2003). Américains et Français de métropole, qui représentent plus de la moitié des touristes en Polynésie française, ont respectivement diminué leurs fréquentations de 4,9 % et 6,5 %. La progression de 2,6 % du chiffre d'affaires des hôtels et restaurants provient pour l'essentiel du dynamisme de la petite hôtellerie, qui s'appuie sur la clientèle locale.

Des résultats encourageants ont été obtenus dans la perliculture. Les efforts pour contenir les volumes de production se sont traduits par un recul de 14 % des exportations de perles brutes (8,7 tonnes en 2004, contre 10,1 en 2003) et une augmentation concomitante de 4,9 % de leurs recettes (10,7 milliards de F CFP, contre 10,2 milliards). Le prix moyen au gramme a atteint 1 221 F CFP, contre 1 005 F CFP en 2003. En outre, les ventes organisées par le GIE Poe Rava Nui en mars, juin et octobre, ont été satisfaisantes, grâce notamment au renforcement de l'exigence de qualité des produits proposés à la clientèle.

L'agriculture a été bien orientée pour la deuxième année consécutive : son chiffre d'affaires s'est accru de 17 % en 2004 après 12 % en 2003. Les exportations de nono, purée et jus confondus, ont enregistré une hausse de 39 % en valeur, celles d'huile de coprah de 32 % et celles de monoï de 20 %. En revanche, les exportations de vanille ont diminué de 28 %, en raison notamment du retournement des cours sur le marché international revenu à une situation d'abondance.

En raison de conditions climatiques défavorables, la pêche a continué de souffrir du manque de ressources halieutiques : en 2004, son chiffre d'affaires, cumulé avec celui de l'aquaculture, a baissé de 2 %. A l'affaiblissement de la production hauturière et côtière de 12 % (environ 7 400 tonnes en 2004), s'est ajoutée une détérioration de 24 % du rendement global des thoniers, en partie imputable au développement de la flottille (+ 17 navires en 2004).

L'encours des crédits consentis aux agents économiques polynésiens par les banques locales et les établissements de crédit situés hors de la zone d'émission de l'IEOM s'élevait au 31 décembre 2004 à 433,4 milliards de F CFP, en hausse de 6,7 % en glissement annuel (406,2 milliards de F CFP au 31 décembre 2003). L'investissement des ménages est resté sur une tendance positive, mais moins soutenue : l'encours des crédits à l'habitat a crû de 5,4 % en rythme annuel, après +9,2 % en 2003. Quant aux crédits accordés aux entreprises, leur encours global a augmenté de 3,6 %, sous l'effet de la progression des crédits de trésorerie (+ 8,7 %).

La croissance des actifs financiers des résidents a été moins vive en 2004 qu'en 2003 : + 3,9 % à fin décembre en glissement annuel, contre + 9 % un an plus tôt. Si les actifs des particuliers ont progressé de 3,6 % (+ 9,9 % en 2003), ceux des sociétés non financières ont reflué de 3 %. Le succès des produits d'assurance-vie et des OPCVM non monétaires a induit une augmentation de 25 % de l'épargne à long terme. A l'inverse, les placements liquides¹ (dépôts à terme et comptes sur livrets) ont été délaissés.

La qualité du portefeuille des établissements de crédit locaux s'est sensiblement dégradée. Sur l'année, l'encours des comptes ordinaires débiteurs s'est accru de 6,4 % et celui des créances douteuses de 18 %. Pour ce dernier, la part

¹ Hors dépôts à vue.

concernant les ménages a même enregistré une hausse de 76 %, traduisant une forte détérioration de leur situation financière. Par ailleurs, le taux de créances douteuses brutes a augmenté de 0,3 point, tandis que le taux de provisionnement par les banques a diminué de 1,2 point (62,6 % à fin 2004).



ANALYSE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

IV - Le compte de transactions courantes

En 2004, le compte de **transactions courantes** a présenté un excédent de 17 856 millions de F CFP, après un déficit de 12 605 millions en 2003.

Cette évolution tient pour une part importante à l'allègement de 24 870 millions de F CFP du déficit des échanges de biens (- 121 125 millions de F CFP).

L'excédent des échanges de services s'est fortement réduit, à 34 767 millions de F CFP, après 37 585 en 2003, principalement sous l'influence du solde des « voyages ».

Les excédents des revenus et des transferts courants se sont accrus respectivement de 4 661 millions de F CFP et 3 748 millions de F CFP.

<i>En millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	244 060	251 719	256 665	233 863	-12 605	17 856
Biens	15 725	17 241	161 720	138 366	-145 995	-121 125
Services dont:	100 911	98 803	63 326	64 036	37 585	34 767
- voyages	50 754	50 253	24 912	29 860	25 842	20 393
Revenus	59 973	63 225	10 825	9 416	49 148	53 809
Transferts courants	67 451	72 450	20 794	22 045	46 657	50 405

4.1 Les biens

↳ Les données douanières et la balance des paiements

Dans les statistiques issues du Service des douanes, les marchandises exportées sont enregistrées à leur valeur déclarée à la frontière du pays exportateur (valeur à la frontière du territoire polynésien si la Polynésie française est l'exportateur), dite FAB¹, et les marchandises importées à leur valeur déclarée à la frontière du pays importateur (valeur à la frontière de la Collectivité si la Polynésie française est l'importateur), dite CAF².

En revanche, en balance des paiements, les échanges de marchandises sont comptabilisés « FAB/FAB », conformément aux recommandations du Manuel de balance des paiements du Fonds monétaire international. Ainsi, les coûts du transport et de l'assurance entre la frontière du pays exportateur et celle du pays importateur, inclus dans le prix du bien, ne doivent pas être pris en compte à la ligne « marchandises générales » de la balance des paiements car ils rémunèrent des activités relevant des services. Il est donc nécessaire de diminuer le montant des importations du coût d'acheminement des marchandises, depuis la frontière du pays d'origine jusqu'à la frontière de la Polynésie française, pour obtenir une comptabilisation homogène FAB/FAB.

↳ L'établissement de la ligne "marchandises générales" de la balance des paiements

Les échanges de biens font l'objet d'un retraitement statistique en balance des paiements, visant à ne recenser que les flux ayant donné lieu effectivement à un transfert de propriété entre les résidents de Polynésie française et les non-résidents. Ce traitement s'est traduit en 2004 par une augmentation de 165 millions de F CFP du déficit par rapport aux données douanières.

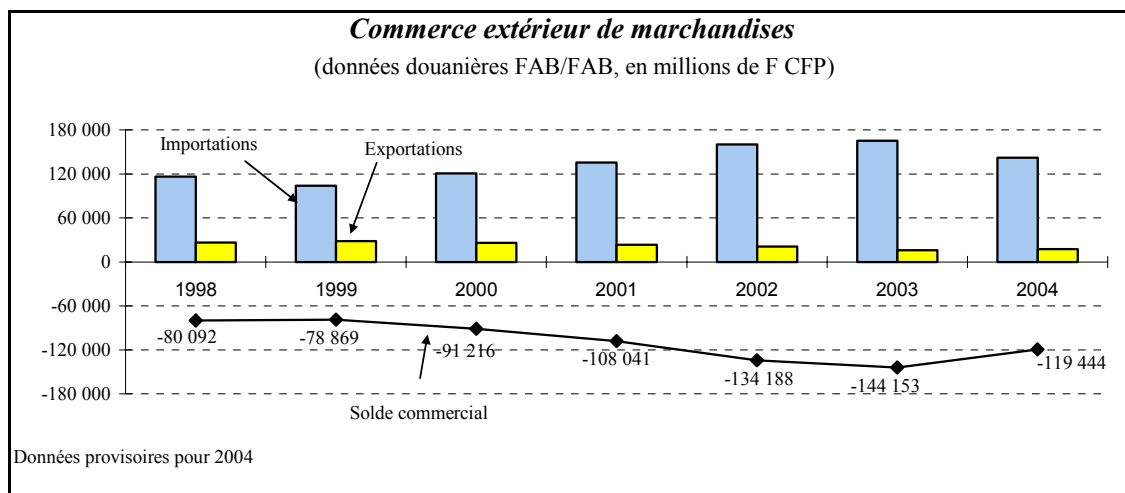
<i>En millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
LES BIENS	15 725	17 241	161 720	138 366	-145 995	-121 125
Marchandises générales	15 656	17 155	159 956	136 764	-144 300	-119 609
- données douanières (FAB/FAB)	15 818	17 327	159 971	136 771	-144 153	-119 444
- corrections	-162	-172	-15	-7	-147	-165
Avitaillement	69	86	1 543	1 602	-1 474	-1 516
Travail à façon et réparations	0	0	221	0	-221	0

¹ La valeur FAB (franco à bord) comprend le prix de la marchandise à la sortie de l'usine, plus le coût de son acheminement jusqu'au port ou à l'aéroport du pays exportateur.

² La valeur CAF (coût, assurance, fret) comprend la valeur de la marchandise à la sortie de l'usine, augmentée des coûts d'acheminement jusqu'à la frontière du pays importateur (transport international, assurance...).

📊 Analyse du commerce extérieur douanier

La tendance à la dégradation du solde commercial, observée depuis plusieurs années, s'est interrompue en 2004 : le déficit du commerce extérieur est passé à - 119,4 milliards de F CFP, contre - 144,2 milliards l'année précédente, soit une diminution de 17 %. Les importations ont baissé de 15 % (136,8 milliards de F CFP, contre 160 milliards en 2003), alors que les exportations se sont inscrites en hausse de 9,6 %. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est amélioré de 3 points, à 13 %.



Pourtant, malgré les efforts des pouvoirs publics, qui multiplient les mesures de protection et les subventions en faveur des produits locaux de substitution aux importations, il paraît improbable, à court terme, de limiter réellement la dépendance de la Collectivité d'outre-mer vis-à-vis de l'extérieur.

Les importations, majoritairement composées de produits pétroliers et alimentaires, sont incompressibles. En effet, la Polynésie française est totalement dépourvue de ressources énergétiques et son agriculture n'est pas en mesure de subvenir aux besoins de sa population. Quant à l'industrie, l'exiguïté de son marché intérieur et la faiblesse de son outil productif lui interdisent les économies d'échelles et affectent sa compétitivité.

Les exportations, pour leur part, sont très largement liées aux évolutions du marché de la perle¹. La plupart des autres produits destinés à l'exportation sont généralement vendus à l'état brut ou semi transformés, donc avec une faible valeur ajoutée.

En 2004, l'appréciation de l'euro, devise de référence du franc CFP, a exercé un impact favorable sur les prix des produits importés, contribuant au maintien d'un faible taux d'inflation. Elle a en revanche pesé sur la compétitivité des produits exportés.

¹ Les produits perliers représentent environ les trois quarts de la valeur des produits exportés par la Polynésie française.

<i>En millions de F CFP</i>	Exportations		Importations*		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Commerce extérieur de marchandises (FAB/FAB)	15 818	17 327	159 971	136 771	-144 153	-119 444
dont France métropolitaine	1 817	2 515	68 912	46 674	-67 095	-44 159
dont Autres pays de l'UE	625	518	21 764	22 244	-21 139	-21 726
dont États-Unis	2 305	2 828	14 764	13 103	-12 460	-10 275
dont Australie	156	98	18 809	13 446	-18 653	-13 348
dont Nouvelle-Zélande	209	204	10 844	10 907	-10 635	-10 703
dont Japon	4 790	5 219	5 067	5 426	-277	-207
dont Chine	103	146	6 123	6 774	-6 020	-6 628
dont Hong-Kong	3 241	3 586	734	651	2 507	2 935

Source : ISPF - données douanières (provisoires pour 2004) -

* Les données bilatérales sont CAF

<i>En millions de F CFP</i>	Exportations		Importations*		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Commerce extérieur de marchandises (FAB/FAB)	15 818	17 327	159 971	136 771	-144 153	-119 444
dont France métropolitaine	1 817	2 515	68 912	46 674	-67 095	-44 159
dont Autres pays de l'UE	625	518	21 764	22 244	-21 139	-21 726
dont États-Unis	2 305	2 828	14 764	13 103	-12 460	-10 275
dont Australie	156	98	18 809	13 446	-18 653	-13 348
dont Nouvelle-Zélande	209	204	10 844	10 907	-10 635	-10 703
dont Japon	4 790	5 219	5 067	5 426	-277	-207
dont Chine	103	146	6 123	6 774	-6 020	-6 628
dont Hong-Kong	3 241	3 586	734	651	2 507	2 935

Source : ISPF - données douanières (provisoires pour 2004) -

* Les données bilatérales sont CAF

Les fournisseurs de la Polynésie française

La France métropolitaine est demeurée le premier fournisseur de la Collectivité, avec 33 % des importations totales, bien que les achats en provenance de la métropole aient diminué de 32 % (46,7 milliards de F CFP, contre 68,9 milliards en 2003). La diminution s'explique largement par l'acquisition en 2003 de deux Airbus par la compagnie *Air Tahiti Nui* (17,8 milliards de F CFP).

Les autres pays de l'Union européenne ont conforté, en cumul, leur deuxième position (16 % des importations, contre 14 % en 2003, soit 22,2 milliards de F CFP, contre 21,8 milliards en 2003).

L'Australie et les États-Unis ont encore fourni chacun près de 10 % des importations, bien que les achats auprès de ces partenaires aient respectivement diminué de 29 % (13,4 milliards de F CFP, contre 18,8 milliards en 2003) et de 11 % (13,1 milliards de F CFP, au lieu de 14,8 milliards). À noter qu'au cours de l'année 2004, l'Australie a cessé d'approvisionner la Polynésie française en hydrocarbures.

En hausse de 0,6 %, à 10,9 milliards de F CFP, les importations en provenance de Nouvelle-Zélande ont représenté 8 % des importations totales, contre 6,8 % en 2003.

Les importations en provenance des pays asiatiques continuent de progresser : + 7,1 % pour le Japon (5,4 milliards de F CFP, contre 5,1 milliards en 2003), + 10,6 % pour la Chine (6,8 milliards de F CFP, contre 6,1 milliards) et + 240 % pour Singapour (3,9 milliards de F CFP, contre 1,1 milliard), désormais fournisseur exclusif de la Polynésie française en hydrocarbures.

Les clients de la Polynésie française

Le Japon et Hong-Kong, principaux acteurs du marché de la perle de Tahiti, sont depuis de nombreuses années les premiers clients de la Polynésie française, absorbant la moitié de ses exportations. En 2004, les ventes, constituées aux neuf dixièmes de perles brutes, ont respectivement progressé de 9 % (5,2 milliards de F CFP, contre 4,8 milliards en 2003) et de 11 % (3,6 milliards de F CFP, contre 3,2 milliards en 2003).

Inversant la tendance des années précédentes, les exportations vers les États-Unis se sont accrues, de 23 %, en 2004 (2,8 milliards de F CFP, contre 2,3 milliards en 2003), stimulées par l'engouement des consommateurs américains pour le nono.

Les exportations en direction de la France métropolitaine sont passées à 2,5 milliards de F CFP contre 1,8 milliard en 2003, soit + 38 %. Cette hausse résulte toutefois de la prise en compte de cessions de bateaux et d'avions en fin de défiscalisation. En ce qui concerne les produits traditionnellement exportés, comme les perles, la vanille ou le poisson, l'évolution a été moins favorable.

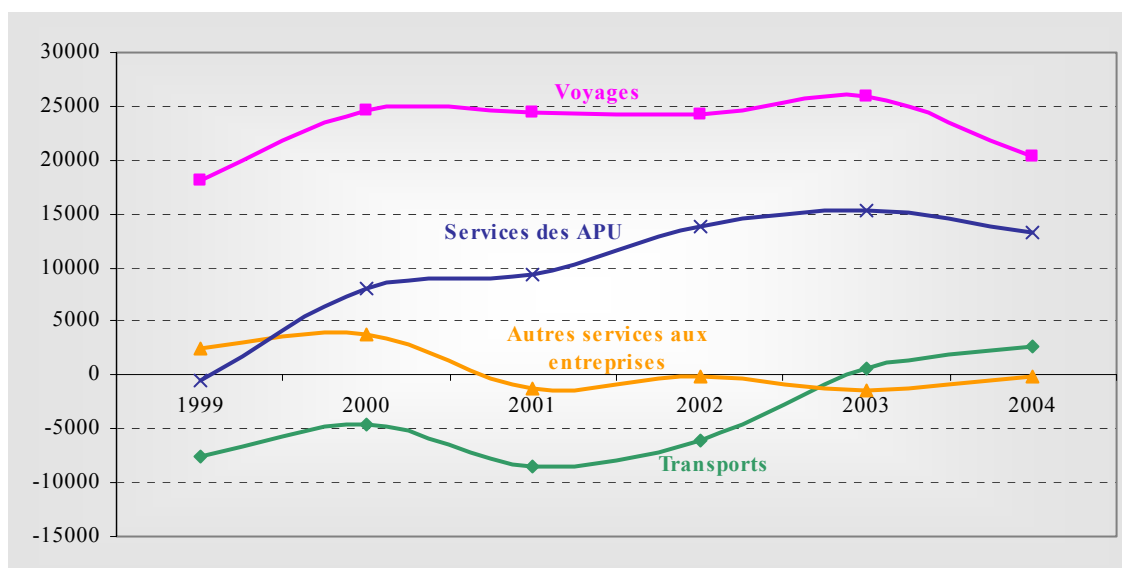
4.2 Les services

L'excédent des échanges de services entre la Polynésie française et l'extérieur s'est réduit de 7,5 % (34 767 millions de F CFP, contre 37 585 millions en 2003). Le taux de couverture des dépenses par les recettes s'est replié à 154 %, après 159 % l'année précédente. Contribuant pour 59 % à l'excédent des services, celui de la rubrique « voyages » a diminué de 21 %. Seul l'excédent des transports a enregistré une évolution fortement positive, passant à 2 732 millions de F CFP contre 710 millions l'année précédente.

<i>En millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
LES SERVICES	100 911	98 803	63 326	64 036	37 585	34 767
dont :						
Transports	19 714	21 724	19 004	18 992	710	2 732
Voyages	50 754	50 253	24 912	29 860	25 842	20 393
Autres services aux entreprises	13 171	9 985	14 616	10 140	-1 445	-155
Services des administrations publiques	15 388	13 388	127	106	15 261	13 282

Principaux soldes des services

(En millions de F CFP)



La répartition géographique des échanges de services confirme la prédominance des relations avec la France métropolitaine (56 % des recettes et 69 % des dépenses). Avec celle-ci, les recettes se sont accrues de 17 % en 2004. A l'inverse, elles ont reculé de 26 % avec les Etats-Unis et de 22 % avec le Japon.

En millions de F CFP	Crédits		Débits		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
LES SERVICES	100 911	98 803	63 326	64 036	37 585	34 767
dont :						
France métropolitaine	46 980	55 142	39 331	43 904	7 650	11 238
Etats-Unis	19 996	14 817	10 909	8 004	9 087	6 812
Nouvelle-Zélande	3 015	3 250	3 170	3 421	-155	-170
Japon	6 531	5 066	1 240	1 143	5 292	3 923

L'excédent des transports s'est accru de 2 022 millions de F CFP en 2004, à l'image de l'excédent des transports aériens, en hausse de 2 041 millions de F CFP, à 9 650 millions (+ 27 %).

⇒ Les *transports maritimes*, dominés par le fret, ont vu leur déficit se stabiliser à 6 918 millions de F CFP en 2004, les recettes et les dépenses ayant baissé chacune d'environ 500 millions de F CFP. Le volume du fret global au port de Papeete¹ a augmenté de 4,8 %, la progression ayant davantage profité au trafic avec les continents asiatique et américain, qu'avec l'Europe². La dépréciation du dollar américain face à

¹ Comprenant les entrées et les sorties de marchandises, il a atteint 1 068 246 tonnes métriques en 2004 contre 1 019 090 l'année précédente.

² Hors produits pétroliers, il a augmenté de 56 % avec l'Asie et de 4,9 % avec l'Amérique, alors qu'il a diminué de 1,3 % avec l'Europe.

l'euro, neutralisée par la forte hausse des cours du pétrole, de l'ordre de USD 30 à USD 50 le baril¹, n'a pas permis d'alléger la facture du transport maritime, comme cela s'était produit en 2003.

⇒ L'excédent des *transports aériens*², qui regroupe fret et transport de passagers, a progressé de 2 041 millions de F CFP, sous l'effet d'une hausse de 14 % des recettes. Alors que le trafic de passagers n'a crû que de 1,8 % à l'aéroport international de Tahiti-Faaa, la compagnie locale *Air Tahiti Nui*, a conforté son rang de premier transporteur de la Collectivité : elle a ainsi renforcé son offre de sièges (+ 14 %), vu progresser le nombre de ses passagers (380 103 en 2004, contre 325 517 en 2003, soit + 17 %) et multiplié ses liaisons. En 2005, elle proposera deux nouvelles destinations, Sydney et New York, à la suite de l'acquisition d'un cinquième Airbus A340-300, dont le dossier de défiscalisation a obtenu l'agrément de la Direction générale des impôts en juin. De leur côté, les autres compagnies aériennes présentes en Polynésie française, de moins en moins nombreuses, ont transporté 11 % de passagers de moins par rapport à 2003.

En millions de F CFP	Crédits		Débits		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
LES TRANSPORTS	19 714	21 724	19 004	18 992	710	2 732
dont :						
France métropolitaine	6 087	19 691	10 916	13 628	-4 829	6 062
Etats-Unis	4 338	922	3 495	967	843	-44
Japon	3 009	19	172	54	2 837	-35

N.B. - Les données vis-à-vis de la France métropolitaine comme celles du total services, issues de la balance dite "en transactions", incluent en débit la "fabisation" des règlements de marchandises à l'importation. Les données à l'égard des autres partenaires sont tirées des balances en règlements.

Au crédit de la rubrique voyages figurent les dépenses des non-résidents en Polynésie française et au débit celles des résidents polynésiens à l'extérieur de la Collectivité et ce, quel que soit le motif du déplacement (voyages touristiques, d'affaires, pour raisons de santé ou de scolarité...). Les transactions sont appréhendées non seulement par les transferts bancaires codifiés sous cette rubrique, mais aussi à travers les règlements par cartes de crédit, et les achats et ventes de billets de banque.

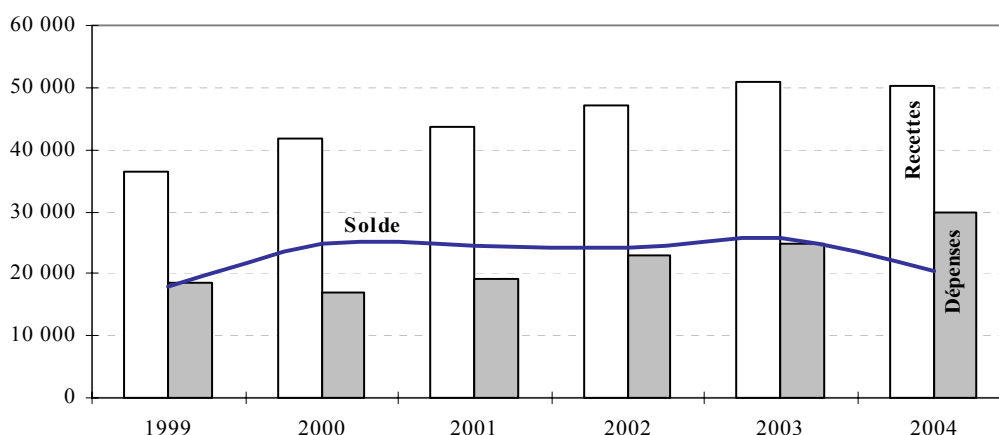
En 2004, l'excédent des voyages s'est replié de 5 449 millions de F CFP (20 393 millions de F CFP contre 25 842 en 2003).

¹ Les produits pétroliers représentent plus de 40 % des marchandises affrétées.

² La principale compagnie de Polynésie française n'ayant pas été en mesure d'effectuer de déclaration pour la balance des paiements depuis juillet 2003, ses opérations ont dû faire l'objet d'estimations.

Voyages

(En millions de F CFP)



Le bilan du tourisme s'est avéré relativement médiocre en 2004, puisque la fréquentation a reflué de 0,4 % (211 893 touristes contre 212 767 l'année précédente). De ce fait, les recettes se sont contractées de 1 % (50 253 millions de F CFP contre 50 754 en 2003). Le repli de 5,5 % du nombre d'Américains (71 447 contre 75 608) est partiellement dû à l'appréciation du dollar vis-à-vis de l'euro et celui de 6,5 % des Français de métropole (45 069 contre 48 177) peut en partie s'expliquer par l'arrêt de la délivrance de billets d'avion à prix modéré, tels ceux auparavant pratiqués par la compagnie Corsair.

Le solde des *services de communication*, équilibré en 2003, est devenu positif en 2004 (812 millions de F CFP) du fait de l'accroissement de 1 093 millions de F CFP des recettes.

Le déficit des *services de construction* a été ramené à 428 millions de F CFP, après 844 millions en 2003. Après le litige ayant opposé l'entreprise Bouygues à la Collectivité d'outre-mer sur le chantier de construction de l'hôpital, les travaux ont repris avec des entreprises locales, entraînant de ce fait une diminution des versements aux non-résidents.

Les *autres services aux entreprises* recensent les frais d'études, de recherche-développement, d'assistance technique, les frais de gestion des filiales ou établissements n'ayant pas de ressources suffisantes, ainsi que la participation des filiales ou des succursales polynésiennes aux frais de gestion de leur maison mère. Leur déficit s'est considérablement amoindri (-155 millions de F CFP, contre -1 445 millions en 2003), la baisse des dépenses (-4 889 millions de F CFP) ayant été nettement supérieure à celle des recettes (-3 335 millions de F CFP).

En millions de F CFP	Crédits		Débits		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Autres services aux entreprises	13 171	9 985	14 616	10 140	-1 445	-155
dont :						
France métropolitaine	10 632	6 135	10 283	6 705	349	-571
Etats-Unis	1 271	1 044	2 195	1 582	-924	-538

La France métropolitaine est à la fois le principal bénéficiaire des dépenses de la Polynésie française relatives aux « autres services aux entreprises » et son premier client.

L'excédent des *services des administrations publiques*¹ s'est inscrit en baisse de 1 979 millions de F CFP en 2004, à 13 282 millions, sous l'effet d'une contraction de 2 000 millions de F CFP des recettes.

4.3 Les revenus

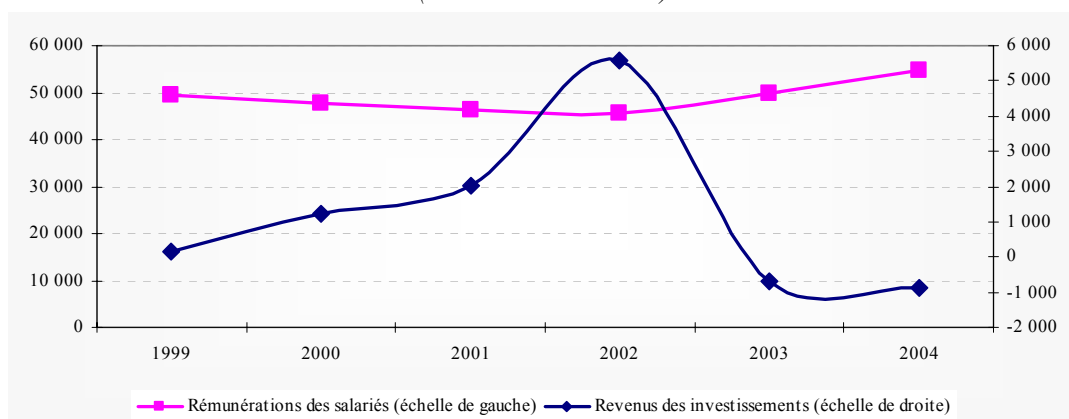
Le poste « revenus » de la balance des paiements retrace toutes les transactions entre résidents et non-résidents qui correspondent à la rémunération de facteurs de production, c'est-à-dire les rémunérations des salariés et les revenus des investissements.

Son solde excédentaire s'est accru de 9,5 % en 2004 (53 809 millions de F CFP, contre 49 148 millions en 2003), du fait notamment de l'accroissement de 9,7 % de l'excédent des rémunérations des salariés.

En millions de F CFP	Crédits		Débits		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
LES REVENUS	59 973	63 225	10 825	9 416	49 148	53 809
Rémunération des salariés	52 464	56 067	2 613	1 361	49 851	54 706
Revenus des investissements	7 509	7 158	8 212	8 055	-703	-897
- investissements directs	33	31	201	202	-168	-171
- investissements de portefeuille	3 891	4 227	307	1 999	3 584	2 228
- autres	3 585	2 900	7 704	5 854	-4 119	-2 954

Soldes du poste Revenus

(En millions de F CFP)



¹ Les *services des administrations publiques* recensent principalement les dépenses, de fonctionnement et d'investissement, effectuées en Polynésie française par les forces armées, considérées comme entité non résidente. Cette rubrique recense notamment la part des salaires des militaires versée localement et qui alimente par conséquent l'économie de la Collectivité.

Au crédit de la rubrique *rémunérations des salariés* figurent les salaires reçus de l'extérieur par des résidents et au débit, ceux versés par des collectivités ou des entreprises résidentes à des non-résidents. L'excédent a progressé de 4 855 millions de F CFP (54 706 millions de F CFP, contre 49 851 en 2003), du fait d'une hausse de 6,9 % des recettes. Ces dernières, qui proviennent en quasi-totalité de la France métropolitaine, sont surtout destinées à la rémunération des agents des administrations publiques¹.

Le déficit des *revenus d'investissements* s'est accentué de 194 millions de F CFP (– 897 millions de F CFP, contre – 703 l'année précédente). L'excédent des revenus des investissements de portefeuille, principalement perçus par les agents non financiers, s'est de nouveau contracté (2 228 millions de F CFP, après 3 584 millions en 2003 et 8 731 millions en 2002), en raison du maintien des taux d'intérêts à un bas niveau et de la réduction de l'encours de titres émis par des non-résidents et détenus par des résidents. Les revenus des « autres investissements » – intérêts sur dépôts, placements, prêts et emprunts vis-à-vis de correspondants extérieurs –, qui concernent essentiellement le secteur bancaire et les collectivités locales, ont vu leur déficit s'alléger de 1 165 millions de F CFP (– 2 954 millions de F CFP, contre – 4 119 millions en 2003), bien que la position extérieure nette du système bancaire local se soit inversée : prêteuses nettes de 17 354 millions de F CFP à fin décembre 2003, les banques polynésiennes sont devenues emprunteuses nettes de 3 523 millions de F CFP à fin 2004.

4.4 Les transferts courants

Les *transferts courants* recensent les transferts des administrations publiques et des collectivités territoriales, les envois de fonds des travailleurs, ainsi que les prestations sociales (retraites). Leur inclusion au sein du compte de transactions courantes se justifie par le fait qu'ils modifient le niveau du revenu disponible.

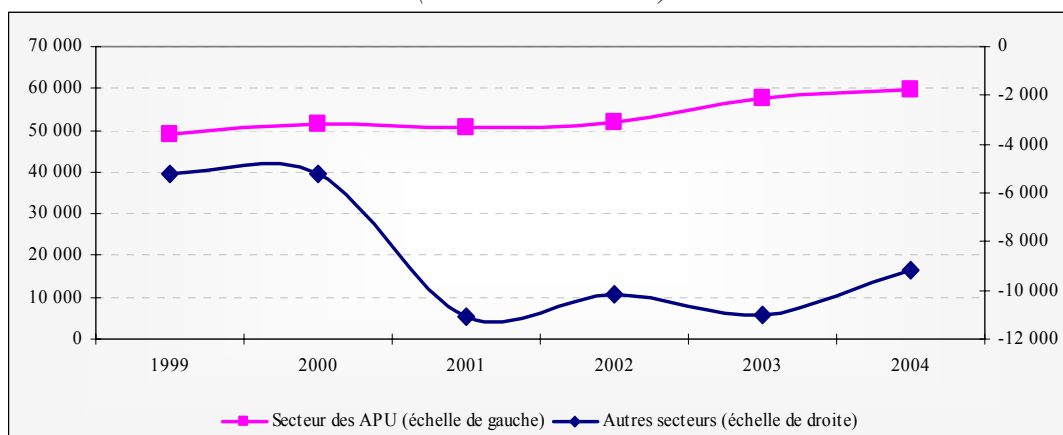
En millions de F CFP	Crédits		Débits		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
LES TRANSFERTS COURANTS	67 451	72 450	20 794	22 045	46 657	50 405
Secteur des administrations publiques	61 927	64 404	4 252	4 842	57 675	59 562
Autres secteurs	5 524	8 046	16 542	17 203	-11 018	-9 157
- envois de fonds des travailleurs	1 303	1 439	2 821	3 074	-1 518	-1 635
- autres transferts	4 221	6 607	13 721	14 129	-9 500	-7 522

Les ressources du *secteur des administrations publiques*, versées majoritairement par l'Etat, servent à la fois au financement des investissements et des travaux d'infrastructures de la Polynésie française, à la couverture des besoins de fonctionnement des administrations publiques et au versement de prestations sociales – comme les retraites – par les organismes de sécurité sociale non résidents. Représentant 26 % des recettes du compte de transactions courantes en 2004, elles se sont accrues de 4 % en 2004, à 64 404 millions de F CFP.

¹ En 2004, l'effectif du personnel civil rémunéré par l'Etat en Polynésie française était de 9 380 agents.

Les transferts courants

(En millions de F CFP)



Les envois de fonds des travailleurs sont constitués, au débit, des montants transférés par les travailleurs étrangers et métropolitains exerçant durablement leur activité professionnelle et résidant en Polynésie française et, au crédit, des montants versés par les Polynésiens travaillant et résidant hors de la Polynésie française. Ces flux concernent essentiellement la France métropolitaine. En 2004, le déficit s'est creusé de 117 millions de F CFP, à - 1 635 millions de F CFP.

Les autres transferts¹, qui recensent des opérations très diverses, ont vu leur solde débiteur s'alléger de 1 978 millions de F CFP en 2004², à - 7 522 millions de F CFP.



¹ Y figurent notamment la part des primes d'assurances non retenue dans le poste « services », la totalité des indemnités d'assurances reçues par des résidents de sociétés étrangères et versées à des non-résidents par des sociétés polynésiennes, ainsi que les dons, collectes et secours en faveur de personnes physiques ou morales.

² Compte tenu de l'importance des placements en assurance-vie effectués à l'extérieur de la collectivité par les résidents, les flux codifiés par les déclarants en « assurances autres que marchandises » ont été intégralement reclassés (après déduction de la part correspondant au coût du service et maintenue en services d'assurances) dans le compte financier, à la rubrique des autres investissements des autres secteurs. L'impact de cette correction s'élève à 2 milliards de F CFP en 2004. Les années 2002 et 2003 ont été rétropolées.

V - Le compte de capital

Ce compte de la balance des paiements¹ regroupe toutes les opérations de transfert en capital, telles que les remises de dettes des administrations publiques et des autres secteurs (essentiellement le secteur bancaire), qui ont leur contrepartie dans le compte financier.

La principale rubrique, « autres transferts des autres secteurs », qui correspond à des transferts des migrants au titre de la liquidation de leurs biens meubles ou immeubles à la suite de leur changement de résidence, s'est traduite par des sorties nettes de 83 millions de F CFP.



¹ Compte créé par le 5^e Manuel de balance des paiements du Fonds monétaire international. À ne pas confondre avec le compte financier (voir point VI).

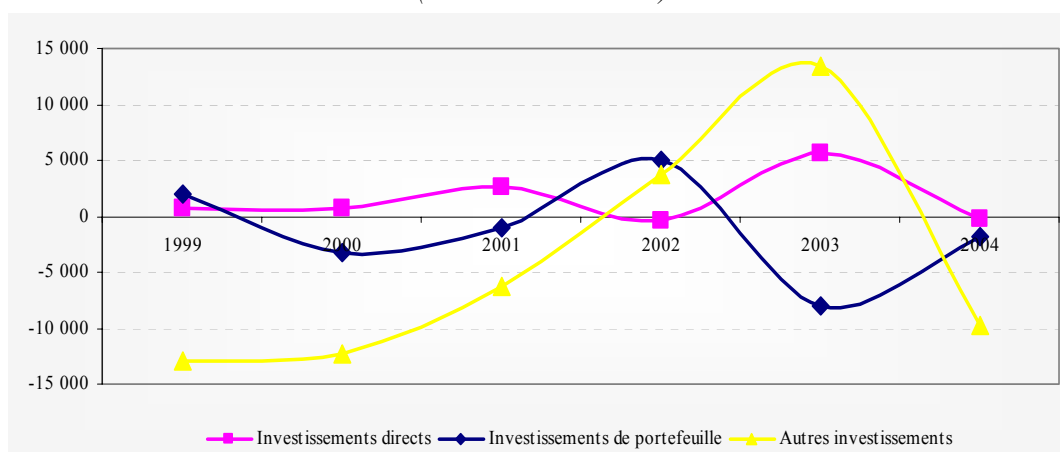
VI – Le compte financier

Contrepartie, aux erreurs et omissions près, de la capacité de financement procurée par l'excédent global du compte de transactions courantes et du compte de capital (17 773 millions de F CFP), le compte financier s'est soldé par des sorties de capitaux de 11 863 millions de F CFP.

<i>En millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
LE COMPTE FINANCIER	306 205	344 531	295 199	356 394	11 006	-11 863
Investissements directs	7 109	1 182	1 553	1 457	5 556	-275
- Polynésie française à l'étranger	544	361	1 143	1 253	-599	-892
- Extérieur en Polynésie française	6 565	821	410	204	6 155	617
Investissements de portefeuille	47 663	49 819	55 632	51 696	-7 969	-1 877
- Avoirs (résid./titres émis par des non-résid.)	43 461	45 211	48 202	45 357	-4 741	-146
- Engagements (non-résid./titres émis par résid.)	4 202	4 608	7 430	6 339	-3 228	-1 731
Autres investissements	251 433	293 530	238 013	303 221	13 420	-9 691
- Avoirs vis-à-vis de l'étranger	218 529	213 538	211 762	235 386	6 767	-21 848
- Engagements vis-à-vis de l'étranger	32 904	79 992	26 251	67 835	6 653	12 157

Soldes du compte financier

(En millions de F CFP)



6.1 Les investissements directs

Les investissements directs désignent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de céder un intérêt durable dans une entreprise et de détenir ou de céder une influence dans sa gestion avec éventuellement la capacité de l'exercer. Par convention, une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise concernée. En deçà de ce seuil, toute opération sur actions est classée dans les investissements de portefeuille. Les achats ou les ventes de biens immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

En 2004, les investissements directs ont abouti à des sorties nettes de capitaux (- 275 millions de F CFP) à l'inverse de l'année précédente où ils avaient donné lieu à des entrées nettes (5 556 millions de F CFP).

<i>En millions de F CFP</i>	Soldes	
	2003	2004
INVESTISSEMENTS DIRECTS	5 556	-275
Polynésie française vers l'extérieur, dont :	-599	-892
<i>France métropolitaine</i>	280	79
<i>Australie</i>	-75	-36
<i>Nouvelle-Zélande</i>	-216	-290
<i>Etats-Unis</i>	-427	-136
Extérieurs en Polynésie française, dont :	6 155	617
<i>France métropolitaine</i>	6 011	527
<i>Australie</i>	4	44
<i>Nouvelle-Zélande</i>	1	18
<i>Etats-Unis</i>	43	77

La ventilation des investissements directs par pays de destination met en évidence les liens avec la France métropolitaine et l'attrait des pays anglo-saxons environnants (États-Unis, Nouvelle-Zélande, Australie).

<i>En millions de F CFP</i>	2004		
	Crédits	Débits	Soldes
INVESTISSEMENTS DIRECTS	1 182	1 457	-275
de la Polynésie française à l'extérieur	361	1 253	-892
<i>dont investissements immobiliers</i>	0	903	-903
de l'extérieur en Polynésie française	821	204	617
<i>dont investissements immobiliers</i>	614	30	584

Les *investissements directs polynésiens à l'extérieur* se sont accrus (892 millions de F CFP en 2004, contre 599 millions l'année précédente, soit +49 %).

Les *investissements directs de l'extérieur en Polynésie française* se sont inscrits en forte baisse, à 617 millions de F CFP, après 6 155 millions en 2003, année

marquée par d'importantes opérations réalisées dans le cadre de dispositifs de défiscalisation, notamment les acquisitions de deux Airbus par Air Tahiti Nui (ATN).

Investissements immobiliers polynésiens à l'étranger		
<i>(en millions de Francs CFP)</i>	Montants	Parts en %
Achats (débits)		
Nouvelle-Zélande	251	27,8
Etats-Unis	210	23,2
France métropolitaine	155	17,1
Suisse	153	16,9
Australie	35	3,9
Thaïlande	23	2,6
Allemagne	18	2,0
Belgique	11	1,2
Malte	10	1,1
Autres	37	4,1
Total	903	100

Investissements immobiliers de l'étranger en Polynésie française		
<i>(en millions de Francs CFP)</i>	Montants	Part en %
Achats (crédits)		
France métropolitaine	432	70,4
Etats-Unis	104	16,9
Australie	44	7,2
Nouvelle-Zélande	18	2,9
Suisse	17	2,8
Total	614	100
Ventes (débits)		
France métropolitaine	30	100
Total	30	100

6.2 Les investissements de portefeuille

Ce poste recense les opérations sur titres effectuées par les résidents avec les non-résidents, qu'il s'agisse d'acquisitions ou de cessions, notamment sur les marchés boursiers, ainsi que sur les autres titres, à court et à long terme, tels les titres de créances négociables (bons du Trésor, certificats de dépôt émis par les banques, billets de trésorerie émis par les entreprises). L'essentiel de ces flux, soit 91 % des crédits et 88 % des débits en 2004, ont consisté en des opérations de résidents sur des titres émis par des non-résidents¹.

La balance des paiements distingue les opérations des résidents sur titres émis hors de la Collectivité (avoirs) et des non-résidents sur titres émis par des entités résidentes (engagements). Un solde créditeur des avoirs signifie que les achats de titres étrangers ont été inférieurs aux cessions. Un solde débiteur des engagements indique que les achats de titres émis par des entités polynésiennes ont été inférieurs aux liquidations.

Les sorties nettes de capitaux d'investissements de portefeuille ont diminué de 6 092 millions de F CFP en 2004 (- 1 877 millions de F CFP, contre - 7 969 en 2003).

Les opérations des résidents sur titres émis par des non-résidents ont abouti à de moindres achats nets qu'en 2003, à - 146 millions de F CFP contre - 4 741 millions.

Quant aux opérations des non-résidents sur titres émis par des résidents (engagements), elles se sont soldées par des ventes nettes de 1 731 millions de F CFP, après 3 228 millions en 2003.

6.3 Les autres investissements

Le poste « autres investissements », ventilé en avoirs et engagements des résidents, puis, pour chacune de ces catégories, par nature d'opération et par secteur institutionnel (autorités monétaires, c'est-à-dire l'IEOM, administrations publiques, secteur bancaire et autres secteurs), recense tous les flux financiers qui ne sont ni des investissements directs, ni des investissements de portefeuille.

Après avoir dégagé des entrées nettes de 13 420 millions de F CFP en 2003, les « autres investissements » se sont traduits par des sorties nettes de 9 691 millions en 2004.

Principale composante des « autres investissements », les variations des avoirs des autorités monétaires, qui retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la métropole effectués par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM, ont fait apparaître un solde créditeur de 5 226 millions de F CFP en 2004, qui traduit une diminution de ces avoirs.

L'analyse des avoirs et engagements des banques permet de détailler l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de

¹ Il s'agit presque exclusivement de titres émis par des entités métropolitaines (bons du Trésor, SICAV, FCP...).

l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en crédit correspond à une diminution de la trésorerie hors de la Polynésie française ou des concours bancaires accordés à la clientèle non résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts à l'extérieur par le secteur bancaire local ou une progression des dépôts des non résidents. Dans la mesure où les opérations avec la clientèle non résidente demeurent marginales en Polynésie française, les avoirs et engagements concernent pour l'essentiel des opérations interbancaires.

En 2004, les avoirs hors de la Polynésie française des établissements de crédit se sont accrus de 5 298 millions de F CFP, alors qu'ils s'étaient réduits de 14 959 millions de F CFP l'année précédente. Quant à leurs engagements, après s'être contractés de 1 993 millions de F CFP en 2003, ils ont progressé de 17 506 millions de F CFP en 2004. Ainsi, selon les statistiques de balance des paiements¹, la position extérieure nette des établissements de crédit se serait dégradée de 12,2 milliards de F CFP en 2004.

Pour ce qui concerne les « autres secteurs » (entreprises, ménages), leurs avoirs se sont accrus de 21 776 millions de F CFP en 2004, tandis que leurs engagements se sont réduits de 1 338 millions.

6.4 Les avoirs de réserve

L'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), en tant que Banque centrale de la Polynésie française, ne détient ni stock d'or, ni Droits de Tirage Spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international (FMI). Par conséquent, il n'y a pas lieu de faire apparaître le poste « avoirs de réserve » dans la balance des paiements de la Polynésie française.

¹ En balance des paiements, parmi les « autres investissements », les rubriques « avoirs » et « engagements » du *secteur bancaire* recensent les opérations effectuées par les banques et l'Office des postes et télécommunications avec des non-résidents, qu'il s'agisse de correspondants extérieurs (banques) ou de clients non résidents. Dans les statistiques monétaires publiées par ailleurs par l'IEOM, les avoirs et engagements incluent uniquement les opérations interbancaires des établissements de crédit.

VII – Les erreurs et omissions nettes

Les principes d'enregistrement en balance des paiements impliquent une égalité du total des débits et du total des crédits recensés. Toutefois, la présence d'un poste d'ajustement est rendue nécessaire par le fait que les inscriptions au crédit et au débit ne sont pas effectuées simultanément à l'occasion de chaque transaction, à l'aide d'un seul document, comme l'exigerait un véritable système de comptabilité en partie double. En effet, compte tenu du périmètre concerné, c'est-à-dire tous les agents économiques résidents de la Collectivité, la balance des paiements est alimentée à partir de documents comptables ou statistiques variés. Des erreurs ou des oublis de déclaration peuvent se produire, ainsi que des écarts provoqués par des décalages d'enregistrement d'une période à une autre ou par des variations de cours de change.

Les **erreurs et omissions nettes**, ont été négatives de 5 910 millions de F CFP en 2004 et ont représenté environ 1,2 % du PIB, après avoir été négatives de 1 700 millions en 2003 (environ 0,4 % du PIB).

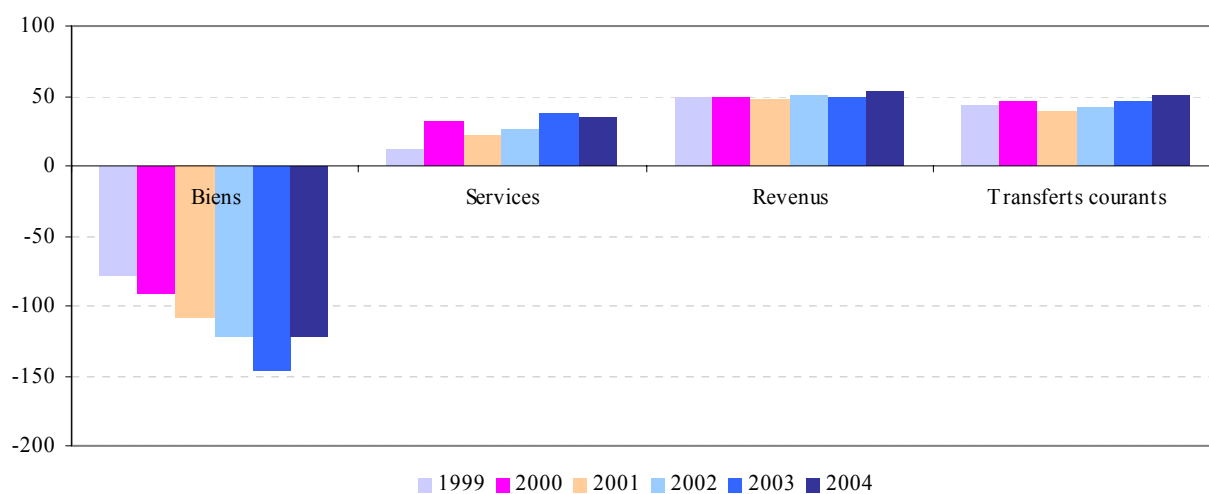
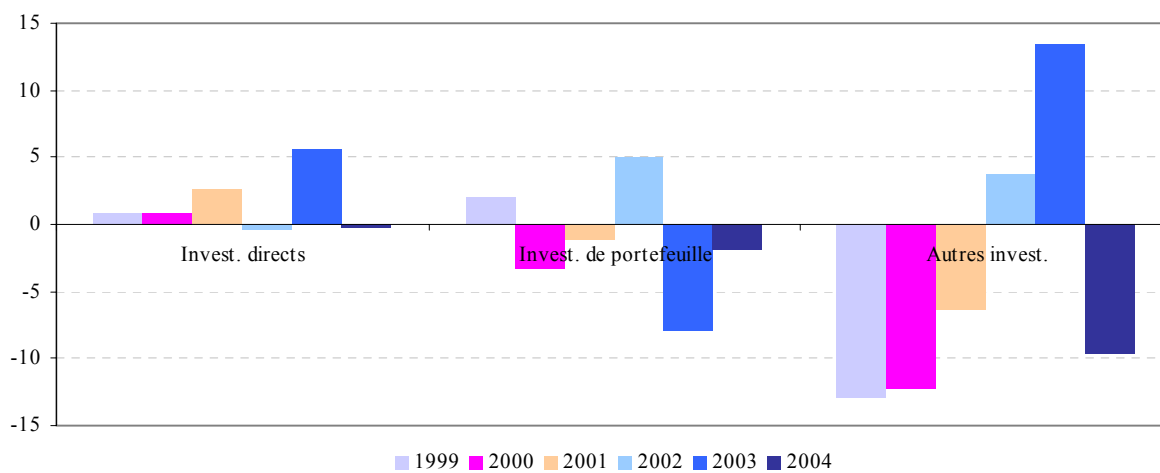
BALANCE DES PAIEMENTS DE POLYNESIE FRANCAISE

(En millions de XPF)	Crédits			Débits			Soldes		
	2002	2003	2004	2002	2003	2004	2002	2003	2004
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES.....	246 043	244 060	251 719	245 274	256 665	233 863	769	-12 605	17 856
BIENS.....	20 959	15 725	17 241	142 998	161 720	138 366	-122 039	-145 995	-121 125
Marchandises générales.....	20 881	15 656	17 155	142 741	159 956	136 764	-121 860	-144 300	-119 609
<i>données douanières (FAB/FAB).....</i>	<i>21 073</i>	<i>15 818</i>	<i>17 327</i>	<i>155 261</i>	<i>159 971</i>	<i>136 771</i>	<i>-134 188</i>	<i>-144 153</i>	<i>-119 444</i>
<i>corrections.....</i>	<i>-192</i>	<i>-162</i>	<i>-172</i>	<i>-12 520</i>	<i>-15</i>	<i>-7</i>	<i>12 328</i>	<i>-147</i>	<i>-165</i>
Avitaillement.....	78	69	86	171	1 543	1 602	-93	-1 474	-1 516
Travail à façon et réparations.....	0	0	0	86	221	0	-86	-221	0
SERVICES.....	96 972	100 911	98 803	67 300	63 326	64 036	29 672	37 585	34 767
Transports.....	14 607	19 714	21 724	20 688	19 004	18 992	-6 081	710	2 732
<i>maritimes.....</i>	<i>2 096</i>	<i>1 663</i>	<i>1 120</i>	<i>10 016</i>	<i>8 562</i>	<i>8 038</i>	<i>-7 920</i>	<i>-6 899</i>	<i>-6 918</i>
<i>aériens.....</i>	<i>12 511</i>	<i>18 051</i>	<i>20 604</i>	<i>10 672</i>	<i>10 442</i>	<i>10 954</i>	<i>1 839</i>	<i>7 609</i>	<i>9 650</i>
Voyages.....	47 120	50 754	50 253	22 824	24 912	29 860	24 296	25 842	20 393
Services de communication.....	329	414	1 507	1 334	416	695	-1 005	-2	812
Services de construction.....	1 685	210	372	1 867	1 054	800	-182	-844	-428
Services d'assurances.....	242	234	388	1 939	2 080	1 652	-1 697	-1 846	-1 264
Services financiers.....	135	147	595	151	131	539	-16	16	56
Services d'informatique et d'information.....	0	0	0	42	40	170	-42	-40	-170
Redevances et droits de licence.....	54	56	118	197	198	165	-143	-142	-47
Autres services aux entreprises.....	16 974	13 171	9 985	17 116	14 616	10 140	-142	-1 445	-155
<i>Négoce international.....</i>	<i>245</i>	<i>291</i>	<i>319</i>	<i>668</i>	<i>560</i>	<i>700</i>	<i>-423</i>	<i>-269</i>	<i>-381</i>
<i>Autres services commerciaux.....</i>	<i>1 283</i>	<i>1 161</i>	<i>1 128</i>	<i>2 146</i>	<i>1 907</i>	<i>1 609</i>	<i>-863</i>	<i>-746</i>	<i>-481</i>
<i>Locations.....</i>	<i>27</i>	<i>36</i>	<i>190</i>	<i>727</i>	<i>485</i>	<i>1 056</i>	<i>-700</i>	<i>-449</i>	<i>-866</i>
<i>Services divers aux entreprises.....</i>	<i>15 419</i>	<i>11 683</i>	<i>8 348</i>	<i>13 575</i>	<i>11 664</i>	<i>6 775</i>	<i>1 844</i>	<i>19</i>	<i>1 573</i>
Services personnels, culturels et récréatifs.....	1 968	823	473	1 024	748	917	944	75	-444
<i>Services audiovisuels et annexes.....</i>	<i>27</i>	<i>7</i>	<i>253</i>	<i>331</i>	<i>267</i>	<i>336</i>	<i>-304</i>	<i>-260</i>	<i>-83</i>
<i>Autres services personnels.....</i>	<i>1 941</i>	<i>816</i>	<i>220</i>	<i>693</i>	<i>481</i>	<i>581</i>	<i>1 248</i>	<i>335</i>	<i>-361</i>
Services des administrations publiques.....	13 858	15 388	13 388	118	127	106	13 740	15 261	13 282
REVENUS.....	66 299	59 973	63 225	15 066	10 825	9 416	51 233	49 148	53 809
Rémunération des salariés.....	50 436	52 464	56 067	4 774	2 613	1 361	45 662	49 851	54 706
Revenus des investissements.....	15 863	7 509	7 158	10 292	8 212	8 055	5 571	-703	-897
<i>investissements directs.....</i>	<i>176</i>	<i>33</i>	<i>31</i>	<i>300</i>	<i>201</i>	<i>202</i>	<i>-124</i>	<i>-168</i>	<i>-171</i>
<i>investissements de portefeuille.....</i>	<i>9 364</i>	<i>3 891</i>	<i>4 227</i>	<i>633</i>	<i>307</i>	<i>1 999</i>	<i>8 731</i>	<i>3 584</i>	<i>2 228</i>
<i>autres.....</i>	<i>6 323</i>	<i>3 585</i>	<i>2 900</i>	<i>9 359</i>	<i>7 704</i>	<i>5 854</i>	<i>-3 036</i>	<i>-4 119</i>	<i>-2 954</i>
TRANSFERTS COURANTS.....	61 813	67 451	72 450	19 910	20 794	22 045	41 903	46 657	50 405
Secteur des administrations publiques.....	56 922	61 927	64 404	4 873	4 252	4 842	52 049	57 675	59 562
Autres secteurs.....	4 891	5 524	8 046	15 037	16 542	17 203	-10 146	-11 018	-9 157
<i>envois de fonds des travailleurs.....</i>	<i>1 294</i>	<i>1 303</i>	<i>1 439</i>	<i>3 005</i>	<i>2 821</i>	<i>3 074</i>	<i>-1 711</i>	<i>-1 518</i>	<i>-1 635</i>
<i>autres transferts.....</i>	<i>3 597</i>	<i>4 221</i>	<i>6 607</i>	<i>12 032</i>	<i>13 721</i>	<i>14 129</i>	<i>-8 435</i>	<i>-9 500</i>	<i>-7 522</i>
COMPTE DE CAPITAL.....	40	0	19	147	101	102	-107	-101	-83
Transferts en capital.....	40	0	0	147	101	102	-107	-101	-102
<i>Remises de dettes des administrations publiques.....</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Autres transferts des administrations publiques.....</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Remises de dettes des autres secteurs.....</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Autres transferts des autres secteurs.....</i>	<i>40</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>147</i>	<i>101</i>	<i>102</i>	<i>-107</i>	<i>-101</i>	<i>-102</i>
Acquisitions d'actifs non financiers.....	0	0	19	0	0	0	0	0	19

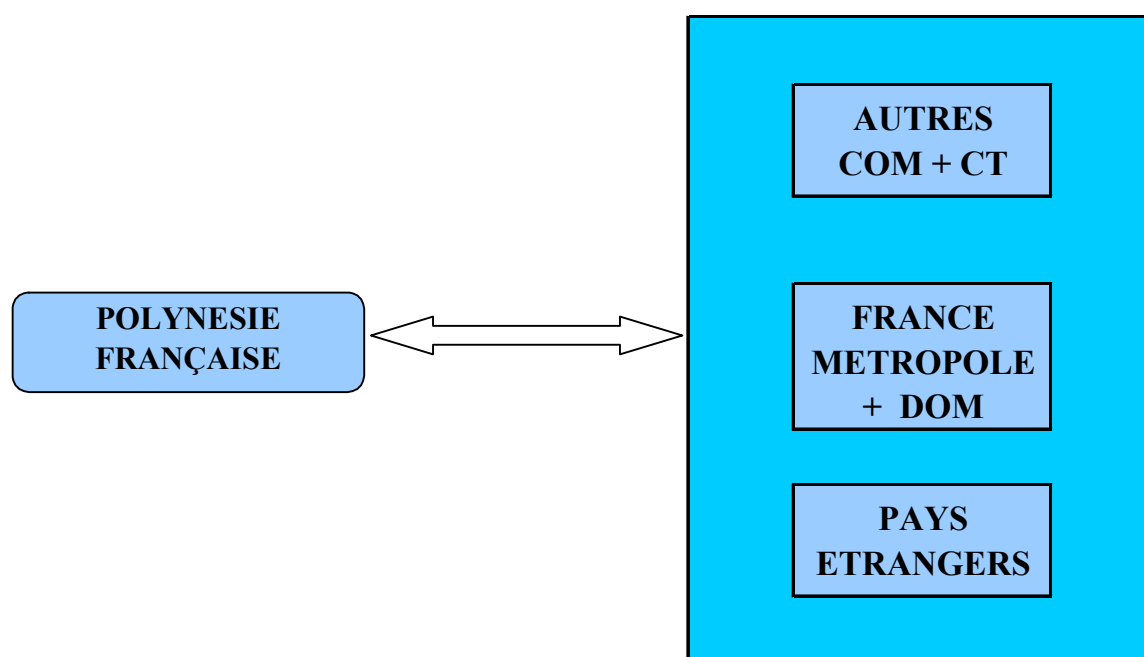
BALANCE DES PAIEMENTS DE POLYNESIE FRANCAISE

(En millions de XPF)	Crédits			Débits			Soldes		
	2002	2003	2004	2002	2003	2004	2002	2003	2004
COMPTE FINANCIER.....	321 133	306 205	344 531	312 715	295 199	356 394	8 418	11 006	-11 863
INVESTISSEMENTS DIRECTS.....	3 821	7 109	1 182	4 214	1 553	1 457	-393	5 556	-275
Polynésie française à l'extérieur.....	465	544	361	2 244	1 143	1 253	-1 779	-599	-892
<i>Capital social.....</i>	387	384	41	2 201	1 142	1 250	-1 814	-758	-1 209
<i>Autres opérations.....</i>	78	160	320	43	1	3	35	159	317
Extérieur en Polynésie française.....	3 356	6 565	821	1 970	410	204	1 386	6 155	617
<i>Capital social.....</i>	3 211	6 562	815	1 841	386	36	1 370	6 176	779
<i>Autres opérations.....</i>	145	3	6	129	24	168	16	-21	-162
INVESTISSEMENTS DE PORTEFEUILLE.....	51 465	47 663	49 819	46 461	55 632	51 696	5 004	-7 969	-1 877
Avoirs (résid. / titres émis par des non-résid.).....	47 126	43 461	45 211	38 419	48 202	45 357	8 707	-4 741	-146
<i>Emissions.....</i>	0	0	0	25 705	31 929	30 701	-25 705	-31 929	-30 701
<i>Négociations.....</i>	12 519	11 801	13 376	12 714	16 273	14 656	-195	-4 472	-1 280
<i>Remboursements.....</i>	34 607	31 660	31 835	0	0	0	34 607	31 660	31 835
Engagements (non-résid. / titres émis par résid.).....	4 339	4 202	4 608	8 042	7 430	6 339	-3 703	-3 228	-1 731
<i>Emissions.....</i>	15	0	0	0	0	0	15	0	0
<i>Négociations.....</i>	4 324	4 202	4 608	8 042	7 430	6 339	-3 718	-3 228	-1 731
<i>Remboursements.....</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES INVESTISSEMENTS.....	265 812	251 433	293 530	262 004	238 013	303 221	3 808	13 420	-9 691
Avoirs.....	230 093	218 529	213 538	236 236	211 762	235 386	-6 143	6 767	-21 848
Prêts.....	230 093	218 529	213 538	236 236	211 762	235 386	-6 143	6 767	-21 848
<i>Autorités monétaires.....</i>	148 381	145 314	150 323	140 760	143 706	145 097	7 621	1 608	5 226
<i>Secteur bancaire.....</i>	27 324	19 789	20 542	27 570	4 830	25 840	-246	14 959	-5 298
<i>Autres secteurs.....</i>	54 388	53 426	42 673	67 906	63 226	64 449	-13 518	-9 800	-21 776
Engagements.....	35 719	32 904	79 992	25 768	26 251	67 835	9 951	6 653	12 157
Prêts.....	35 719	32 904	79 992	25 768	26 251	67 835	9 951	6 653	12 157
<i>Administrations publiques.....</i>	17 147	13 961	41 821	16 492	14 349	45 832	655	-388	-4 011
<i>Secteur bancaire.....</i>	8 898	7 823	37 199	7 675	9 816	19 693	1 223	-1 993	17 506
<i>Autres secteurs.....</i>	9 674	11 120	972	1 601	2 086	2 310	8 073	9 034	-1 338
PRODUITS DERIVES.....	35	0	0	36	1	20	-1	-1	-20
ERREURS ET OMISSIONS NETTES.....	0	1 700	0	9 080	0	5 910	-9 080	1 700	-5 910
TOTAL GENERAL.....	567 216	551 965	596 269	567 216	551 965	596 269	0	0	0

En millions de F CFP	Crédits	
	2003	2004
VERSEMENTS PUBLICS	126 819	128 609
Services des administrations publiques	15 388	13 388
Rémunérations des salariés du secteur public	49 504	50 817
Transferts courants-secteur des APU	61 927	64 404

Soldes du compte de transactions courantes*(En milliards de F CFP)***Soldes du compte financier***(En milliards de F CFP)*

PERIMETRE DE DECLARATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS



INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

Directeur de la publication : Thierry CORNAILLE
Responsable de la rédaction : Jean-Pierre DERANCOURT
Éditeur : IEOM – Établissement public

Agence de Papeete

21, rue du Docteur Cassiau
B. P. 583 – 98713 PAPEETE
E-mail : direction@ieom.pf
Tél. : (00 689) 50 65 00
Fax : (00 689) 50 65 03

Siège

5, rue Roland Barthes
75598 PARIS cedex 12
Site internet : www.ieom.fr
Tél. : (00 33) 01 53 44 41 41
Fax : (00 33) 01 43 47 51 34

BANQUE DE FRANCE

Directeur de la publication : Marc-Olivier STRAUSS-KAHN
Responsable de la rédaction : Jean CORDIER

Direction générale des études et des relations internationales
Direction de la balance des paiements
39, rue Croix-des-Petits-Champs
75001 PARIS
Site internet : www.banque-france.fr
Tél. : (00 33 1) 1 42 92 53 80

Achevé d'imprimer en juin 2005
Dépôt légal : - N° ISSN 1762-5114